

À Larmor-Baden, pas de promenade à Berder pour le week-end de Pâques

Les derniers coups de vent ont laissé des traces à Berder.

Depuis le 15 mars, le maire a pris un arrêté de fermeture du sentier côtier. L'association « Berder ensemble » plaide pour une réouverture rapide.

Depuis le 15 mars, des barrières et des panneaux bloquent l'accès à l'île de Berder, À Larmor Baden. Le maire, Denis Bertholom, a pris un arrêté interdisant l'accès à l'île pour des raisons de sécurité. Une situation qui s'était déjà produite en 2020 et 2021. « Dans le secteur du quai Jean XXIII et au sud-est de l'île, un arbre d'une taille conséquente s'affaisse sur un autre qui menace de tomber, plus loin un arbre mal en point perd des branches. Il y a un vrai danger. C'est la responsabilité pénale du maire qui peut être engagée », rappelle l'édile. Il a informé le préfet, responsable du maintien du tracé du sentier côtier, et le propriétaire de l'île, responsable de l'entretien de son patrimoine.

Pas de date de réouverture

L'association Berder Ensemble a réagi à cette fermeture en écrivant au maire. « Nous vous remercions de faire cesser ce risque par le propriétaire de toute urgence, en utilisant vos pouvoirs de police. Le maintien durable d'obstacle sur une voie utilisée par les piétons constituant une infraction, en plus d'une privation pour tous les usagers de ce chemin », estiment les coprésidents Catherine Gaydan et Marc Chapiro.

Quand le sentier pourrait-il être réouvert ? En 2021, les agents municipaux avaient pu intervenir, mais là le chantier s'annonce autrement plus compliqué. Si les choses n'avançaient pas, le maire mettrait le propriétaire en demeure d'agir. « Mais il y a quelques jours encore, le vent était fort. Il était impossible d'intervenir. Et il faudra une entreprise spécialisée », souligne Denis Bertholom.

Les touristes devront faire sans Berder pour ce début de saison.